

TABLEAU II: répartition des effectifs rémunérés par votre organisme selon le statut et le cadre d'emplois 4/6
(hors assistant(e)s maternel(le)s, emplois aidés et apprentis)

Filière et cadre d'emplois ou emploi d'assimilation	Statut		Filière et cadre d'emplois ou emploi d'assimilation	Statut	
	Titulaires et stagiaires	Non titulaires et vacataires		Titulaires et stagiaires	Non titulaires et vacataires
1. Total au 31 décembre 2008 .. <i>Ces effectifs doivent être respectivement égaux aux effectifs titulaires et non titulaires du tableau I.</i>	00	----			
2. Fonctionnaires issus de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique hospitalière, de niveau :					
A Administrateur	01	----			
<i>dont occupant un emploi fonctionnel</i>	01F	--			
A Attaché ou assimilé	02	----			
<i>dont occupant un emploi fonctionnel</i>	02F	--			
A Ingénieur en chef et ingénieur	03	----			
<i>dont occupant un emploi fonctionnel</i>	03F	--			
3. Répartition des autres agents par filière					
Filière administrative :					
A Administrateur	11	----			
<i>dont occupant un emploi fonctionnel</i>	11F	--			
A Attaché	12	----			
<i>dont occupant un emploi fonctionnel</i>	12F	--			
A Secrétaire de mairie	13	----			
B Rédacteur	14	----			
C Adjoint administratif territorial ..	16	----			
Filière technique :					
A Ingénieur en chef et ingénieur ..	21	----			
<i>dont occupant un emploi fonctionnel</i>	21F	--			
B Technicien supérieur	22	----			
B Contrôleur de travaux	2A	----			
C Agent de maîtrise	23	----			
C Adjoint technique territorial	25	----			
C Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement ..	2D	----			
Filière culturelle :					
A Conservateur du patrimoine ...	31	----			
A Conservateur de bibliothèque	32	----			
A Attaché de conservation du patrimoine	33	----			
A Bibliothécaire	34	----			
A Directeur d'établissement d'enseignement artistique	35	----			
A Professeur d'enseignement artistique	36	----			
B Assistant qualifié de conservation patrimoine et bibliothèque	3D	----			
B Assistant de conservation patrimoine et bibliothèque	3C	----			
B Assistant spécialisé d'enseignement artistique	3F	----			
B Assistant d'enseignement artistique	3E	----			
C Adjoint territorial du patrimoine	3A	----			
Filière sportive :					
A Conseiller des APS	41	----			
B Educateur des APS	42	----			
C Opérateur des APS	43	----			
Filière sociale :					
A Conseiller socio-éducatif	51	----			
B Assistant socio-éducatif	52	----			
B Educateur de jeunes enfants ..	53	----			
B Moniteur-éducateur	54	----			
C Agent spécialisé des écoles maternelles	55	----			
C Agent social	57	----			
Filière médico-sociale :					
A Médecin	61	----			
A Psychologue	62	----			
A Sage-femme	63	----			
A Puéricultrice-cadre de santé ...	64	----			
A Cadre de santé Infirmier, rééducateur et assistant médico- technique	6A	----			
A Puéricultrice	65	----			
B Infirmier	66	----			
B Rééducateur	67	----			
C Auxiliaire de puériculture	68	----			
C Auxiliaire de soins	69	----			
Filière médico-technique :					
A Biologiste, vétérinaire, pharmacien	71	----			
B Assistant médico-technique ...	73	----			
Filière incendie et secours :					
A Colonel, Lieutenant-colonel Commandant, Capitaine	81	----			
A Médecin, pharmacien, infirmier d'encadrement de SP professionnels	8B	----			
B Major, Lieutenant	82	----			
B Infirmier de SP professionnels.	85	----			
C Sapeur-pompier professionnel non officier	83	----			
Filière sécurité et police municipale					
A Directeur de police municipale	8C	----			
B Chef de service de police municipale	8A	----			
C Agent de service de police municipale	86	----			
C Garde champêtre	87	----			
Filière animation :					
B animateur	91	----			
C Adjoint territorial d'animation ..	92	----			
Emplois non classables ailleurs :					
A Chargé de mission	93	----			
B Assistant d'études	94	----			
A Enseignement	95	----			
B Enseignement	96	----			
Autres (préciser) :	99	----			



**Enquête sur les Personnels des Collectivités Territoriales
et des Etablissements Publics Locaux**

B



Siren :
APE :
Commune :

Votre contact à l'INSEE :

Tél :
Fax :
Courriel :

, le

Mesdames, Messieurs les Maires, Président(e)s et Directeurs(rices) d'Etablissements Publics Locaux,
L'INSEE vous adresse aujourd'hui l'enquête sur les personnels des Collectivités Territoriales et des
Etablissements Publics Locaux **au 31 décembre 2008**.

Cette enquête est un outil indispensable pour une meilleure connaissance et une gestion plus efficace des
emplois et des compétences de la Fonction Publique Territoriale. Outre les besoins d'analyse statistique,
ces données alimentent les réflexions de l'Observatoire de l'emploi public. Elles sont également mobilisées
par des organismes ayant à connaître les collectivités locales, tels que CSFPT, la DGCL, les Centres de
Gestion ou le CNFPT et servent de support aux débats lors des conférences régionales de l'Emploi. C'est
pourquoi, les réponses de toutes les collectivités sont essentielles.

Les résultats statistiques des enquêtes sont consultables à titre gracieux sur le site internet de l'INSEE, en
particulier sur le portail Collectivités locales. Par ailleurs, conformément à l'avis du 3 juillet 1986 du Conseil
National de l'Information Statistique (CNIS) relatif à la diffusion de certaines données et après l'avis
favorable du Comité du secret statistique du 13 octobre 2005, l'INSEE peut être amené à publier l'effectif
salarié total de votre collectivité au 31 décembre, obtenu à partir de cette enquête.

Si vous n'employez pas de salariés, merci de bien vouloir cocher la case correspondante sur la page 2 et
nous retourner le questionnaire.

Je vous serais reconnaissant de nous retourner votre questionnaire avant le .

Vous remerciant par avance de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs,
l'expression de ma considération distinguée.

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue
d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.
Visa n° 2009A019EC du Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'emploi, valable pour
l'année 2009.
Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la
coordination et le secret en matière de statistique, les renseignements transmis en réponse au
présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou
de répression économique.
L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse
sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.
Questionnaire confidentiel destiné à l'INSEE.

Veuillez adresser ce questionnaire à l'adresse ci-
contre.

Si vous n'employez aucun salarié, merci de cocher cette case et de renvoyer ce questionnaire

TABLEAU I : effectifs rémunérés selon le statut, le sexe et le temps de travail (1)

**EFFECTIF TOTAL DE
L'ORGANISME**

(Total des 4 rubriques)

1. FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX (titulaires ou stagiaires) ou AUTRES FONCTIONNAIRES (en détachement) REMUNERES PAR VOTRE ORGANISME						
	Sexe	TOTAL 1=2+4+5	Sur un emploi à temps COMPLET		Sur un emploi à temps NON COMPLET	
			Ensemble 2	Dont à temps partiel 3	Mi-temps ou plus 4	Moins de mi-temps 5
Personnels rémunérés par l'organisme au 31 décembre 2008 (2)						
TH	Hommes					
TF	Femmes.....					
TE	ENSEMBLE (3)					
Dont agents à temps non complet comptabilisés au titre de leur emploi principal (4)			↓	↓		
bH	Hommes					
BF	Femmes.....					
Dont agents travaillant dans les établissements scolaires du 1^{er} degré (5)						
dH	Hommes					
dF	Femmes.....					
Rappel des effectifs au 31 décembre 2007 (6)						
IH	Hommes					
IF	Femmes.....					
IE	ENSEMBLE....					

3. ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S A DOMICILE (nourrices)					
	Sexe	TOTAL 1=2+3+4	A temps plein 2	A temps partiel	
				Mi-temps ou plus 3	Moins de mi-temps 4
Personnels rémunérés par l'organisme au 31 décembre 2008 (7)					
aH	Hommes				
aF	Femmes.....				
aE	ENSEMBLE				
Rappel des effectifs au 31 décembre 2007 (6)					
nH	Hommes				
nF	Femmes.....				
nE	ENSEMBLE.....				

- Notes**
- (1) Il s'agit du temps de travail hebdomadaire moyen au cours du mois de décembre.
 - (2) Y compris les personnels mis à disposition d'autres organismes.
 - (3) C'est cet effectif qui doit être ventilé par cadre d'emploi dans le tableau II en page 4.
 - (4) Doivent être comptabilisés dans cette rubrique les agents sans autre emploi, ainsi que ceux qui ont un autre emploi d'une durée inférieure ou donnant lieu à une rémunération plus faible.
 - (5) Il s'agit d'agents rémunérés sur le budget de la commune ou de l'établissement et travaillant dans les écoles : ATSEM, hommes et femmes de ménage, surveillants de cantine ou d'études...
 - (6) Il s'agit des effectifs que vous avez déclarés à l'enquête précédente. **Merci de rectifier ou de compléter** si besoin.
 - (7) Cette information peut figurer dans leur contrat de travail (nombre de jours de garde par semaine ou par mois).
 - (8) Même si l'organisme ne verse qu'une partie de leur rémunération.

En cas de difficulté à remplir ce document, reportez-vous à la notice ou appelez votre correspondant à l'INSEE, dont les coordonnées figurent au haut de la page 1.

TABLEAU I (suite) : effectifs rémunérés selon le statut, le sexe et le temps de travail (1)

2. PERSONNELS NON TITULAIRES ou VACATAIRES REMUNERES PAR VOTRE ORGANISME (hors assistant(e)s maternel(le)s et emplois aidés)						
	Sexe	TOTAL 1=2+4+5	Sur un emploi à temps COMPLET		Sur un emploi à temps NON COMPLET	
			Ensemble 2	Dont à temps partiel 3	Mi-temps ou plus 4	Moins de mi-temps 5
Personnels rémunérés par l'organisme au 31 décembre 2008 (2)						
TH	Hommes					
TF	Femmes					
TE	ENSEMBLE (3)					
Dont agents à temps non complet comptabilisés au titre de leur emploi principal (4)			↓	↓		
bH	Hommes					
BF	Femmes					
Dont agents en poste dans les établissements scolaires du 1^{er} degré (5)						
dH	Hommes					
dF	Femmes					
Rappel des effectifs au 31 décembre 2007 (6)						
IH	Hommes					
IF	Femmes					
IE	ENSEMBLE ...					

4. EMPLOIS AIDES ET APPRENTIS					
	Sexe	TOTAL 1=2+3+4	Emplois aidés 2	Emplois jeunes 3	Apprentis 4
Personnels rémunérés par l'organisme au 31 décembre 2008 (8)					
kH	Hommes				
kF	Femmes				
kE	ENSEMBLE				
Rappel des effectifs au 31 décembre 2007 (6)					
mH	Hommes				
mF	Femmes				
mE	ENSEMBLE				

Tournez S.V.P. ↗

Nom de la personne qui a rempli ce questionnaire :	Visa de l'autorité responsable :
.....
N° de téléphone :	Fax :
Courriel :	
Jours et heures d'ouverture :	